

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du  
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 23 novembre 2005

Objet : L'an deux mille cinq et le ving trois novembre à dix sept heures

Budget  
Supplémentaire  
2005

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0511/01

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, CLARY, ESTROSI, FRANCO, FRERE, GINESY, LORENZI, MARIO, MARY, MANFREDI, MANGIAPAN, MASCARELLI, PAUGET, VEROLA, VICTOR.  
MMES. ALLAVENA, FORESTIER, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, SOMARIA, STEFANI.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat pour l'année 2005 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire 2005 du Syndicat qui se présente comme suit :

<b>DEPENSES</b> :	Fonctionnement .....	1 500.00 E
	Investissement .....	34 600.00 E
	<b>Total</b>	<b>36 100.00 E</b>
<b>RECETTES</b> :	Fonctionnement .....	1 500.00 E
	Investissement .....	34 600.00 E
	<b>Total</b>	<b>36 100.00 E</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

